



Énergies Renouvelables et Collectives en Astarac



Une société participative locale et citoyenne

Qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ?

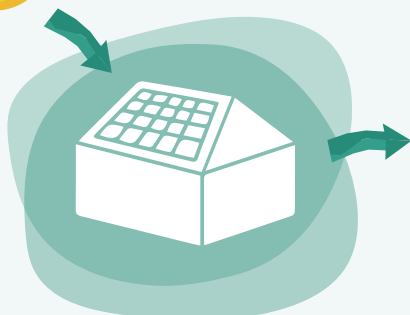


L'énergie
PAR le territoire
POUR le territoire



1 €

investi dans
un projet territorial



2,5 €

qui profitent au tissu
économique local

ERCA aujourd'hui Quelques chiffres

14 projets

d'installations photovoltaïques
sur toitures communales

soit 500 kWc

(680 MWh) l'équivalent de la
consommation de 250 foyers

sur 3 000 m²
de surface de toiture

L'histoire du projet



Au début, il y a Astarac Arros en Gascogne, un territoire riche de sa nature et de ses habitants où il fait bon vivre, et où l'on veut penser aux générations futures.



Aujourd'hui et plus encore demain, ce beau territoire connaît et connaîtra les risques climatiques de plus en plus fréquents et violents (sécheresse, inondation, gel...), la dépendance énergétique à de grands groupes avec des prix toujours plus élevés et la perte de lien social.



Mais, nous refusons de subir et décidons d'agir, tous ensemble, acteurs du territoire (habitants, élus, entrepreneurs, ...).



Déjà, nous avons commencé par l'alimentation en nous régaland de produits locaux que nous achetons à des producteurs qui sont aussi nos voisins.



Et puis, nous avons choisi d'aller plus loin :
« Au lieu de lézarder au soleil, faisons bénéficier le territoire de ses rayons ! ».



Ainsi, nous voulons non seulement moins consommer d'énergie mais également en produire chez nous. Et nous prenons la main en créant une société citoyenne d'énergie renouvelable !

Qui est concerné ?



**Pas besoin d'être expert(e),
juste motivé(e) !**

Ce projet a besoin de femmes et d'hommes souhaitant s'impliquer et participer démocratiquement aux décisions énergétiques du territoire

1 personne = 1 voix

ERCA, c'est toi, c'est vous, c'est nous : les citoyens et citoyennes, les entreprises locales, les collectivités

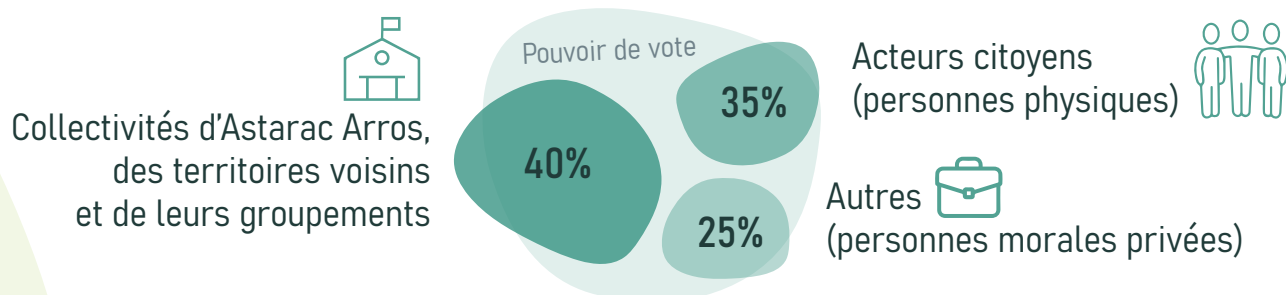
Participer à la société ERCA

Comment ça marche ?

- ERCA : une société sous forme de SAS (Société par Actions Simplifiées) qui respecte les principes de l'Économie Sociale et Solidaire

La valeur d'une part sociale est fixe	➡	Évite la spéculation
Le montant est de 100 euros la part	➡	Est accessible
Les parts sociales sont nominatives	➡	Ne peuvent pas être rachetées

- Les décisions en Assemblée Générale font appel à des collèges de vote



Rejoignez-nous !

➡ Devenez actionnaire à partir de 100 euros, vous participerez à la dynamique locale. Parlez-en autour de vous !

(Investir dans des actions comporte des risques de perte partielle ou totale du montant investi)



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Plus d'infos ?



www.erca32.fr

email : contact@erca32.fr

 [erca.astarac](https://www.facebook.com/erca.astarac)

19 avenue de Gascogne
32170 Villecomtal sur Arros

